N°
85

Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels

Outils d'accueil et d'interprétation

2.7 - Les observatoires

Expériences : aménagements extérieurs

mise à jour: ***23/01/2013***

Animation d'observation dans la réserve de Chérine © Cécile Daniel

Les observatoires, ou belvédères, sont prévus pour permettre aux visiteurs, quel que soit leur handicap, de profiter d'un panorama, d'un point de vue, d'une position favorable à l'observation d'espèces. Ils nécessitent une zone de retournement sans obstacle de 1,5 m de diamètre et un garde-corps d'environ 1 m pour ménager une zone de vision entre 60 et 110 cm. Pour les observatoires derrière une palissade ou dans une cabane aménagée, prévoir des ouvertures à différentes hauteurs (au moins une à 90 cm), et ménager un accès permettant l'avancée d'un fauteuil. Penser également à des supports pour poser les jumelles pendant l'observation.

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB